



Fig. 25-26 Félicien Cattier et Henri Eugène Rolin (source : Archives de l'ULB)

Le Congo, la colonisation et les sciences sociales en Belgique

MARC PONCELET

Introduction

Il y eut une sociologie coloniale comme il exista une géographie coloniale, une médecine coloniale, un droit colonial, une économie coloniale et une psychologie coloniale¹. Ces disciplines ont un temps et une constante : elles portaient toujours à la fois sur des matériaux localisés – ici des matériaux africains – et sur le processus colonial lui-même. L'ethnologie, l'anthropologie (physique, sociale et culturelle) furent elles aussi d'emblée coloniales, sans avoir besoin d'afficher le qualificatif.

L'importance prise au tournant du siècle par ces sciences coloniales dans les académies nationales et dans de nombreuses disciplines est certes tellement impressionnante qu'il est difficile d'imaginer qu'elles aient quitté les imaginaires au lendemain des indépendances. Cependant elles étaient localisées dans ce que j'appelle l'académie coloniale². Leur pérennité contemporaine ou leur survie postcoloniale ne vont pas de soi. Les concepts et postures savantes ne survivent pas hors sol, même en sourdine. L'homogénéité idéologique de ces disciplines coloniales, leur inféodation aux intérêts impériaux et leur portée réelle sur les politiques coloniales ne doivent pas être présumées trop rapidement³.

L'ethnologie n'existait pas en Belgique et la sociologie était seulement en gestation lorsque le fait léopoldien en Afrique centrale fut transformé en colonie belge. C'est au cours de ce processus (1890-1908), que de nouvelles initiatives se multiplièrent dans les milieux de l'élite politique et dans les universités pour élaborer une science coloniale moderne et nationale qui fut essentielle à la construction d'une « vocation coloniale »

1 Congrès international de sociologie coloniale tenu à Paris en 1900 dans le cadre de l'exposition universelle de Paris. La plupart des intervenants n'étaient pourtant pas présentés comme sociologues. Beaucoup étaient principalement formés en droit et en économie, deux univers disciplinaires très proches et liés à l'époque. L'État indépendant du Congo (EIC) y était représenté par un de ses hauts administrateurs qu'il aurait été difficile de qualifier de sociologue, même amateur.

2 Sur le caractère excentré du droit colonial français par exemple, voir E. Saada, « Penser le fait colonial à travers le droit en 1900 », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 27/1, 2009, p. 103-116.

3 A.-L. Stoler et F. Cooper, *Repenser le colonialisme*, Paris, Payot & Rivage, 2013.

tardive du pays. La reconnaissance internationale fut d'emblée aussi cruciale pour les sciences coloniales belges qu'elle le fut pour l'EIC et pour le Congo belge⁴.

Comme la géographie coloniale ou la médecine coloniale, la sociologie coloniale (qui revendiquait la première ethnologie de terrain) fut une sociologie « dans » plutôt que « sur » le colonialisme. Il est évident que les sciences coloniales partageaient les a priori fondamentaux du complexe impérial. Ceux-ci apparaissaient très renforcés par la percée récente du positivisme dans les sciences morales, sociales et politiques. L'universalisme des objets et méthodes de connaissance progressait comme l'asymétrie croissante de leur mise en œuvre.

En Belgique, cette science coloniale s'est incarnée dans ce que je qualifie d'académie coloniale nationale, c'est-à-dire un réseau inédit d'institutions savantes nationales mais spécifiquement coloniales qui a produit l'essentiel des connaissances relatives à l'Afrique centrale, à l'Afrique et aux mondes d'outre-mer entre 1876 et 1960⁵. Les universités n'en constituaient pas le centre politique, elles y étaient cependant bien présentes et actives. De grands universitaires en sont devenus les voix puissantes. Toutes les universités belges disposaient de programmes coloniaux dans diverses disciplines et dans plusieurs domaines. Toutes comptaient des « professeurs de colonisation » dès 1910⁶.

Jusqu'au seuil des années 1950, la science coloniale était à l'institution académique nationale l'équivalent de ce qu'était l'État colonial à la Belgique: un monde relativement autonome, mais omniprésent et incontournable au cœur du pouvoir, suivant les lignes de force de la construction d'une élite nationale. Cette configuration était préconstituée au terme de la période examinée ici. L'académie coloniale devait trouver une formule stable dans les années 1920. Un double réseau, idéologique-confessionnel, devait s'installer dans le haut monde colonial et se déployer désormais entre la métropole et le Congo⁷.

Au tournant du siècle, l'ébauche d'académie coloniale était portée par la foi et l'euphorie scientifiques de l'époque et aussi par un extraordinaire aplomb entérinant une version absolue de la dualité entre le sujet de connaissance et l'objet de connaissance. Elle était unilatérale évidemment puisque l'indigène n'y eût, sauf plus que rare exception, aucune voix.

Les sciences sociales naissantes annonçaient aussi bien des objectifs théoriques et encyclopédiques que des visées d'action, de réforme et de gouvernement des hommes.

4 EIC, État indépendant du Congo.

5 Il ne s'agit donc pas de l'Institut royal colonial belge (devenu Académie royale des sciences d'outre-mer, ARSOM) fondé à Bruxelles en 1928 et entièrement lié au pouvoir colonial. Cette institution coloniale, savante et nationale, fut le creuset principal du consensus colonial et l'opérateur principal de la cooptation des élites coloniales sur le mode académique. L'Institut colonial international fondé en 1894, principalement par des libéraux non confessionnels belges fut aussi un instrument important de la cooptation internationale de la Belgique dans les cercles impériaux de haut niveau (politiques, diplomatiques, académiques). En 1894 encore, la Société d'études coloniales fut fondée 14 ans avant que la Belgique ne dispose officiellement d'une colonie!

6 Elles n'eurent pas à cette époque un grand succès car il existait des formations extra-universitaires complémentaires. Plus tard, l'Université coloniale sise à Anvers forma les hauts fonctionnaires coloniaux.

7 Le développement de l'académie coloniale est considérable dans les années 1920-30 avec le déploiement du Musée colonial de Tervuren, l'Université coloniale d'Anvers, l'Institut royal colonial belge, l'IRSAC, Institut agronomique au Congo et de spectaculaires développements missionnaires.

je mettrai dans le texte

vid?

Au-delà de la colonie, c'est par le biais des ^{États-Unis} ~~colloques~~ colloques et de celle du métissage au Brésil, de la question générale indigène et des « races primitives » en Asie et en Océanie.

Je ne traite ici que de la période 1885-1920 qui correspondant à l'objet du colloque *La Naissance de l'École de Bruxelles (1886-1919)* en insistant sur ce qui concerne les acteurs et institutions présents dans cet espace intellectuel très bruxellois. J'évoque quelques événements antérieurs sans remonter au-delà de l'acte fondateur de l'intérêt savant pour l'Afrique centrale, à savoir la Conférence géographique de 1876 (Bruxelles) qui y fixa les projets léopoldiens qui se voulaient civilisateurs, humanitaires et scientifiques. J'évoque donc une invention, une naissance, une construction, un premier âge⁸.

De la bibliothèque coloniale, je n'évoque ici que les productions et auteurs qui revendiquaient un statut « scientifique » qui leur fut reconnu dans les canons de l'époque. Des essais littéraires et des autres productions artistiques ou pédagogiques ont joué un rôle au moins aussi important dans l'édification de l'idéologie coloniale, des représentations des Africains et de l'autodéfinition des Occidentaux blancs⁹. Reconnus peu ou prou dans leurs champs propres, sceptiques, ironiques voire critiques, ou à l'opposé, célébrant la colonisation, ces textes et images ne sont pas inclus dans mon propos¹⁰.

Sciences sociales et sociologie ^{pays européens et en Amérique du Nord} ~~siècle~~ siècle

Dans les sciences qualifiées en Europe depuis le milieu du XIX^e siècle, les universitaires belges ont progressivement un espace savant propre ^{de Louvain} ~~européens~~ européens en Amérique du Nord. Beaucoup d'institutions savantes ont commencé à proposer des programmes de formation dédiés à cette discipline. En Belgique, l'Université catholique de Louvain, la plus ancienne université du pays, fut longtemps réservée quant à l'accueil de la sociologie dont le positivisme « amoral » était condamné par S. Deploige, un philosophe néothomiste proche du cardinal Mercier. Sa polémique avec Durkheim

8 Pour une présentation de l'évolution de l'académie coloniale belge jusqu'en 1945, le lecteur pourra se reporter à mon ouvrage : M. Poncelet, *L'Invention des sciences coloniales belges*, Paris, Karthala, 2008. Pour une vue synthétique complète de la trajectoire des sciences coloniales belges jusqu'à l'indépendance du Congo, Ruanda-Urundi, le lecteur pourra consulter M. Poncelet, « Colonial Ideology, Colonial Sciences and Colonial Sociology in Belgium », *The American Sociologist*, 51, 2020, p. 148-171, <https://doi.org/10.1007/s12108-020-09455-z>. À propos de recherches sociologiques au Congo dans les années 1950 : B. Rubbers et M. Poncelet, « Sociologie coloniale au Congo belge. Les études sur le Katanga industriel et urbain à la veille de l'indépendance », *Genèses*, 2, 2015, n° 99, p. 93-112.

9 Le lecteur peut enfin lire l'ouvrage fondateur enfin traduit en français de V. Y. Mudimbe, *L'Invention de l'Afrique : gnose, philosophie et ordre de la connaissance* (trad. Laurent Vannini), Paris, Présence africaine, 2021.

10 Voir M. Quaghebeur, É. Van Balberghe, N. Fettweis et A. Vilain (éds), *Papier blanc, encre noire. Cent ans de culture francophone en Afrique centrale*, Bruxelles, Labor, 1992, 2 vol.

tombe sur peu de mille font de mille

Colloque = positivisme ?
Est-ce que ça suit ? Au moins pas clair...

la trajectoire des sciences sociales coloniales belges

- Quant à elle

pas clair...

est connue¹¹. Les autorités de l'Université de Liège par exemple ne voyaient rien de spécifiquement sociologique à introduire dans un programme de formation en ... sciences sociales¹².

Les sociologues et historiens belges s'accordent sur le rôle scientifique pionnier de Quételet en matière de statistiques sociales dès la naissance du pays. Plus largement, le terreau politique et intellectuel avait été nourri de diverses approches théoriques qui cherchaient à s'émanciper du Droit et de la Philosophie. Il exprimait aussi des tentatives de systématiser l'investigation de terrain pour en faire une sorte d'expérimentation. Au carrefour de plusieurs initiatives de cet ordre, on retrouve A. Couvreur, un politicien libéral de grande culture qui sera aussi un homme clé du destin colonial de la Belgique¹³.

C'est incontestablement d'abord à Bruxelles, à l'Institut des sciences sociales fondé en 1894 par E. Solvay que la sociologie est revendiquée comme discipline. Ouverts à l'héritage de Marx et d'autres théoriciens socialistes, soumis aux vues énergétiques de Solvay et prisonniers d'un fond positiviste, bio-organiciste et évolutionniste tenace, les théoriciens socialistes du premier institut (Vandervelde, De Greef et Denis) n'ont pas réussi à faire école¹⁴. Ils sont remerciés en 1900 par le mécène-fondateur, sans doute pour d'autres raisons.

C'est l'Institut de Sociologie Solvay qui prend le relais quelques années plus tard, à une tout autre échelle, avec un tout autre projet et sous une nouvelle direction, celle d'Émile Waxweiler. L'affirmation de la sociologie s'y poursuit dans une direction théorique et politique nouvelle. À l'Institut Solvay, la sociologie se trouve au cœur d'un ensemble inédit de démarches scientifiques nouvelles, tournées vers les questions de réforme et d'intervention sociale et politique. La pluridisciplinarité est de mise. Le positivisme quitte le salon philosophique pour s'incarner dans une version empirique qui suppose l'enquête de terrain en Belgique comme au... Congo¹⁵. Le Groupe colonial de l'Institut de sociologie Solvay devint le foyer colonial actif à l'ULB. Le Groupe est en continuité avec la Société d'études coloniales, les sociétés de géographie, le Mouvement

11 R. Vanderstraeten et K. Louckx, *Sociology in Belgium. A Sociological History*, Londres, Palgrave-Macmillan, 2018; J.-Fr. Crombois, *L'Univers de la sociologie en Belgique de 1900 à 1940*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1994; P. de Bie, *Naissance et premiers développements de la sociologie en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Ciaco Éditions, 1988; R. Vanderstraeten et K. Louckx, « Sociology in Great Little Belgium », *The American Sociologist*, 2020, n° 51, p. 101-123, <https://doi.org/10.1007/s12108-020-09447-z>.

12 P. de Bie, *op. cit.*, p. 91-94 et R. Vanderstraeten et K. Louckx, *Sociology in Belgium, op. cit.*, p. 38-42.

13 J.-Fr. Crombois (*op. cit.*) montre le rôle clé d'Auguste Couvreur, politicien et intellectuel libéral de premier plan dans la création à Bruxelles de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales (1862) et de la Société d'études politiques et sociales (1890). Dans cette dernière qui comptait parmi ses membres Maurice Vauthier, Paul Héger, Paul Hymans, Émile Vandervelde, Émile Waxweiler et Sidney Webb (pionnier des études sociales au Royaume-Uni avec son épouse Béatrice, tous deux clairement socialistes, membres de la Fabian society, fondateurs de la London School of Economics), on discerne aussi l'influence d'un catholique conservateur comme F. Le Play qui fut un pionnier des enquêtes à vocation scientifique en milieu ouvrier.

14 Nombreux ont été les premiers écrits sociologiques qui étaient des systèmes théoriques totalisants tentant de couvrir tout le champ de la vie collective et même individuelle. De Bie (*op. cit.*) estime que le premier essai belge en ce sens est le *Précis de sociologie* de Guillaume De Greef, professeur à l'ULB puis à l'Université nouvelle. De Greef est un théoricien comtien, positiviste, socialiste et proudhonien qui fut recruté par E. Solvay, à l'Institut des sciences sociales comme É. Vandervelde et H. Denis (P. de Bie, *op. cit.*, p. 61-63).

15 Le très polyvalent et entreprenant Waxweiler qui est ingénieur et par ailleurs aussi directeur de l'École de commerce Solvay, ne réussira pas davantage à inscrire l'Institut de sociologie dans un paradigme sociologique fort, mais il crée une puissante institution universitaire qui intégrera l'ULB.

Fabian Society

géographique et l'Institut colonial international. Sous le leadership de Waxweiler, l'idée d'une conduite scientifique de la colonisation s'affirme encore et prend un tour politique avec l'opposition au projet catholique d'évangélisation massive. Le groupe discute alors passionnément et critique les thèmes d'assimilation et de civilisation des indigènes par les idées. Les positions sont contrastées. *cont ?*

Également au tournant du siècle, la sociologie était née à Louvain non sans difficultés liées à des raisons doctrinales et philosophiques. Le fondement d'une théorie sociologique impliquant que les rapports sociaux n'auraient d'autre fondement qu'eux-mêmes était philosophiquement difficile à admettre pour les catholiques bien sûr, mais pas seulement pour eux. La sociologie suscitait une certaine méfiance, y compris, parmi les promoteurs des sciences sociales¹⁶.

C'est Cyrille Van Overbergh, un haut fonctionnaire (député catholique, sénateur, ministre d'État, qui n'était pas professeur mais proche de Léopold II) qui est à l'origine de la première Société belge de sociologie. Van Overbergh lit Marx auquel il entend opposer une approche chrétienne des classes. Il lit Spencer, Durkheim et les sociologues allemands. Il publie plusieurs textes théoriques sociologiques.

Cette société savante est sise à Bruxelles. Ses publications paraissent sous le titre *Le Mouvement sociologique* comme annexes à la *Revue néo-scolastique de Louvain*. Les sujets traités sont très diversifiés. Ils sont difficilement susceptibles de former un cadre théorique pour une sociologie qui se cherche. Les recherches sont surtout livresques et érudites, peu empiriques. Le primat du terrain s'imposera par le détour congolais. La société réunit des professeurs de Louvain bien sûr, mais aussi de Gand et de Liège (universités publiques dites « d'État » alors que l'UCL et l'ULB sont d'initiative et de statut privés).

De manière inattendue, mais compréhensible dans le contexte final de la reprise de l'EIC par la Belgique, la grande œuvre de la Société de sociologie sera coloniale et ethnologique.

Parmi les Louvanistes, le R. P. Vermeersch, le chanoine Camerlynck, É. De Jonghe et J. Capart seront les principaux artisans des initiatives ethnologiques (coloniales donc) de la Société dès 1904. Van Overbergh en est incontestablement le chef d'orchestre et œuvre sur tous les plans. Ch. De Lannoy, professeur de colonisation à l'Université de Gand, est membre de la Société. J. Halkin, professeur de géographie ethnologique à l'Université de Liège, et Van Overbergh sont les concepteurs de la grande enquête ethnologique mise en chantier en 1904. Ils sont aussi les artisans du Bureau international d'ethnologie qui sera à l'origine des 11 monographies ethnographiques publiées sur des peuples du Congo. Ces publications couvrent plus de 6 000 pages largement rédigées par Van Overbergh, Halkin et De Jonghe. Elles sont souvent considérées comme les premières œuvres ethnologiques belges. Ce n'est pas tout à fait correct car des enquêtes ethnologiques avaient été organisées précédemment par l'EIC et d'autres sociétés savantes. Cependant les monographies marquent

ces ?

¹⁶ Le projet fondateur de Durkheim fut aussi mal reçu, pour des raisons épistémologiques différentes, par les premiers sociologues catholiques de Louvain que par les premiers sociologues libéraux de Bruxelles qui étaient plus proches du groupe de René Worms.

un tournant décisif – bien que tardif – qui se concrétisera en faveur des catholiques en matière ethnologique.

Les deux foyers de naissance de la sociologie universitaire belge évoqués ici trop rapidement seront les deux foyers de gestation de la sociologie coloniale. Nous y reviendrons évidemment. Mais on peut épingler deux questions qui ne cessent d'intriguer.

① La sociologie était à peine constituée tant elle apparaissait fort théorique et générale, tant ses frontières restaient très discutées comme d'ailleurs sa raison d'être. Pourtant l'affirmation d'une « sociologie coloniale » fut presque immédiate ! Cette sociologie coloniale fut donc proclamée avant d'exister. La question coloniale et plus précisément l'ambition d'une colonisation rationnelle et d'une conduite expérimentale de la politique coloniale accompagnent donc la naissance de la sociologie en Belgique. Pour autant, il serait abusif de surestimer sa place dans l'académie coloniale¹⁷.

② Le second point important pour la suite est de comprendre que cette origine ne donnera pourtant pas aux universités une position forte d'initiative en matière de sociologie coloniale, et pas davantage dans les autres domaines africanistes. Pour comprendre ceci, il faut prendre la mesure de la genèse de l'académie coloniale dès ses premiers pas. Ceux-ci ont déterminé son format institutionnel et la matrice de la connaissance africaniste dans son ensemble.

remplacer
questions par
constats

d'ailleurs.

Naissance et développement de l'académie coloniale

La sociologie coloniale (y compris l'ethnologie) doit davantage donc à son insertion dans l'académie coloniale qu'à la position des sciences sociales dans les universités.

On a beaucoup souligné avec raison qu'en l'absence de la volonté opiniâtre de Léopold II, la Belgique n'aurait connu nul destin colonial. On doit ajouter qu'en l'absence de la vigoureuse mobilisation d'un parti colonial au sein de l'élite financière, politique et académique, il en aurait été de même.

Des universitaires avaient été associés de près aux projets africains de Léopold II. Préparée par les recherches d'Émile Banning, dans le petit cercle de quelques conseillers de Léopold II, la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 peut être considérée comme la première manifestation savante des projets coloniaux africains de Léopold II. Parmi les universitaires, Smolders de l'UCL et James de l'ULB. Le grand intellectuel belge dans cette conférence est De Laveleye, professeur à Liège, anticlérical, écrivain mondain très prolifique, chevauchant le droit, l'économie, l'histoire, la sociologie. Tout en restant anticolonial, il sera le chantre de l'expansion et du projet léopoldien de mise en valeur de l'Afrique centrale¹⁸. De Laveleye est « l'homme de l'Europe en

17 La sociologie coloniale comme la sociologie relevaient du genre « sciences morales et politiques ». Jusqu'en 1950, la sociologie n'a jamais été reconnue comme discipline principale de formation dans l'Université. Son objet, son espace intellectuel et son champ théorique restaient incertains. En revanche, les doctorats en sciences coloniales existaient depuis les années 1920.

18 J. Vandersmissen, « The King's most eloquent campaigner... É. De Laveleye, Léopold II and the Creation of the Congo Free State », *Journal of Belgian History*, 41/1-2, 2011, p. 7-57.

relation avec le plus de personnalités marquantes dans la politique, les sciences et les lettres» écrit Jean Stengers citant E. Mahaim¹⁹.

Le politicien clé est A. Couvreur, intellectuel et économiste libéral. Durant les vingt années précédentes, il a été comme on l'a dit, artisan de diverses manifestations d'intérêt pour les sciences sociales en Belgique. Il est l'un des trois représentants de Léopold II à la Conférence de Berlin et est membre éminent de la Société d'études coloniales qu'il présidera. À l'instar de celle de De Laveleye, sa rhétorique d'expansion considérée comme l'universalisation du Progrès, ainsi que les garanties d'ouverture internationale et de *free trade* qu'il présente, emporteront la conviction. Les vertus du *free trade* restent affichées car «l'acquisition d'une colonie était perçue par le peuple comme un grand malheur»²⁰.

Au lendemain immédiat de la Conférence géographique de 1876, deux sociétés de géographie voient le jour, l'une à Bruxelles, l'autre à Anvers. Elles compteront vite des centaines de membres, financiers, politiciens, industriels, militaires de haut rang, universitaires, hauts fonctionnaires. Leur horizon est planétaire et pas seulement colonial. Elles constituent incontestablement les premiers foyers où s'élabore, au sein d'une super-élite, la vocation coloniale du petit royaume qui concentre une activité industrielle et financière remarquable à l'échelle européenne. Quelques hommes fabriquent la géographie belge du Congo et jouent un rôle considérable dans la construction d'une vocation coloniale belge en Afrique. Parmi eux, l'omniprésent autodidacte A.-J. Wauters qui fonde et dirige pendant 36 ans le bimensuel *Le Mouvement géographique* et est de tous les premiers cercles coloniaux, les cercles libéraux en particulier²¹.

Ainsi se met en place un élément essentiel de la reconnaissance du fait (bientôt) colonial belge. Il s'agit de la «belgicisation» de la bibliographie congolaise. Il va se poursuivre à travers la création ou la mobilisation d'autres institutions savantes : la Société d'études coloniales et l'Institut colonial international auxquels on peut ajouter la Société d'anthropologie et des dizaines de cercles coloniaux, professionnels ou locaux et bien entendu une presse coloniale.

L'omniprésent paradigme des races primitives règne. L'évolutionnisme qui s'est installé au fil du XIX^e siècle, notamment grâce à des travaux pionniers d'ethnologie/anthropologie culturelle est sous-jacent. Cependant, l'idée d'une seule ligne humaine d'évolution n'est pas unanimement partagée dans les premiers débats à propos des peuples du Congo. Les dernières théories polygénistes sont encore actives²².

L'ethnologie attendra la reprise. En revanche, l'argumentaire juridique et économique de légitimation de l'expansion et de conquête s'est considérablement enrichi à la

19 Académie royale des sciences d'outre-mer – IRCB, « Notice biographique d'Émile De Laveleye », in *Biographie coloniale belge*, t. IV, col. 484-497, https://www.kaowarsom.be/documents/bbom/Tome_IV/Laveleye_de.Emile.pdf.

20 Roeykens, Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles (1876). - T.X-2 (1956) Mémoires de la Classe des sciences morales et politiques, (N.S.) ARSOM. 1956 T. X, f. 2: 298 (in-8o).

21 A.-J. Wauters qui revendique des découvertes relatives à l'hydrographie congolaise, auteur de centaines d'articles coloniaux, a été aussi infatigable que prolifique. Géographe, il sera entièrement mobilisé pour soutenir les projets léopoldiens et EIC, puis la reprise du Congo par la Belgique. Il avouera finalement en 1908 son admiration pour Morel (Congo Reform Association) et sa campagne victorieuse contre les dérives léopoldiennes.

22 M. Couttenier, « "Et on ne peut s'empêcher de rire". La physio-anthropologie en Belgique et au Congo », in B. Bancel, T. David et D. Thomas, *L'Invention de la race. Des représentations scientifiques aux exhibitions populaires*, Paris, La Découverte, 2014, p. 117-132.

faveur les débats menés à propos des expéditions léopoldiennes. En quelques années, le colonialisme dit moderne a trouvé une légitimité, à tout le moins dans de larges parties de l'élite européenne conquérante²³.

Plusieurs prêts de la Belgique au souverain sont votés dès 1890 au Parlement non sans débats et exigences de garanties. Cinq ans plus tard, un projet de loi déposé vise « l'annexion du Congo » par la Belgique. Il est retiré. Incontournable, le Parti catholique est provisoirement rallié à la cause de l'EIC par les avantages accordés sur le terrain africain aux missions catholiques, aux missions belges en particulier. Il l'est aussi par la thématique anti-esclavagiste (contre « l'esclavagisme arabe » au Congo dénoncé par les cercles léopoldiens) portée en outre par l'éminent professeur de droit de Louvain, le baron É. Descamps. La campagne contre « l'esclavagisme arabe » au Congo semble réconcilier la hiérarchie épiscopale avec le souverain²⁴.

Le travail politique et idéologique de nationalisation progressive de « l'œuvre africaine de Léopold II » couvre donc presque toute la durée de vie de l'EIC. L'activité savante y est très liée.

Fondée en 1894, la Société d'études coloniales compta presque immédiatement plus de 500 membres. Pourbaix, Plas, Vauthier en étaient les chevilles ouvrières aux côtés de Cattier, Rolin, Speyer. Des appuis financiers étaient fournis par Solvay, Nagelmackers, Montefiore, en outre. La Société est la cheville ouvrière de la conquête coloniale de l'opinion des élites belges. Elle organise des centaines de conférences entre 1900 et 1905. Elle finance un petit laboratoire au Congo, un embryon d'hôpital tropical à Anvers et des missions de recherche en Afrique. La société publia des bulletins mensuels et des mémoires, une quinzaine déjà avant 1900. Elle organisa aussi les premières formations coloniales²⁵. Le Congo entre timidement dans les formations universitaires alors que des formations coloniales apparaissent à l'extérieur des universités.

L'incontournable partition idéologique et confessionnelle des élites et des universitaires (catholiques *versus* libéraux parmi lesquels les libres penseurs) fut d'emblée structurante, dès les premières initiatives sociologiques. Ces initiatives concurrentes principalement portées à l'ULB et à Louvain s'inscrivaient déjà dans un débat européen et se référaient à des auteurs européens et américains. Leurs spécificités locales étaient cependant non négligeables²⁶. Contrairement à ce qui est souvent suggéré, les initiatives qui sont à l'origine d'un parti colonial dans l'élite du pays ne sont pas principalement catholiques avant 1900. Ce constat renvoie sans doute à une certaine méfiance de l'élite catholique envers Léopold II.

23 Olivier Le Court Grandmaison soutient la thèse du caractère fondamentalement impérial de la troisième république qui aurait érigé le racisme colonial en fondement de l'État (O. Le Court Grandmaison, *La République impériale. Politique et racisme d'État*, Paris, Fayard, 2009).

24 Sur le terrain congolais, Tippu Tip (Hamed bin Mohammed el Marjebi), « grand chef esclavagiste » qui avait perdu le contrôle du commerce de l'ivoire, est vaincu définitivement en 1904 par les troupes de l'EIC. Il avait été désigné gouverneur de l'EIC dans le district des Stanley Falls quelque temps auparavant.

25 M. Poncelet, *L'Invention des sciences coloniales belges*, p. cit., p. 68-70.

26 R. Vanderstraeten et K. Louckx, *Sociology in Belgium*, op. cit.

F. Cattier et H. Rolin : professeurs de colonisation. Dispute à l'ULB et hégémonie du droit dans l'académie coloniale

Au début du xx^e siècle, alors que l'État indépendant du Congo affronte la puissante campagne internationale humanitaire de la Congo Reform Association (« Les crimes du Congo »), Félicien Cattier et Henri Rolin sont les premiers professeurs de colonisation de l'ULB. Jeunes, juristes et brillants, ils sont membres d'une petite phalange qui témoigne du relais et de la prééminence que prend alors le droit sur la géographie dans la construction du champ colonial universitaire.

Cattier et Rolin sont membres de la Société d'études coloniales et de l'Institut colonial international et ils resteront toujours membres des hautes institutions coloniales. Jusqu'à leur mort, au lendemain de la Seconde Guerre, ils seront de « grands coloniaux de métropole », de grands jurisconsultes porteurs de très hautes distinctions nationales. Fils d'instituteur, diplômé en droit et sciences sociales et politiques de l'ULB, Cattier avait rédigé pour le Cabinet d'Edmond Picard un argumentaire légitimant l'acquisition par l'EIC de terres au Congo (question dite des « terres vacantes »). Son ouvrage de 1906 condamna l'EIC dans le monde libéral, au même titre que celui du R. P. Vermeersch dans le monde catholique. Il fut un acteur décisif de la reprise de l'EIC et ensuite, un pilier de l'académie coloniale. Il exerça des mandats clés dans le monde de la haute finance, la haute finance coloniale en particulier ; à la direction de la Société Générale qui détint la majorité des actifs du Congo belge. Enfin, il fut aussi un des quelques bâtisseurs des institutions scientifiques nationales (Fondation universitaire, FNRS).

Rolin a été l'un des principaux rédacteurs de la *Vérité sur le Congo*, publication principalement juridique financée par l'EIC pour répliquer à la campagne de la CRA qui mobilisait des hommes de lettres et universitaires de premier plan, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni²⁷. Cette revue deviendra le *Bulletin de colonisation comparée* après la reprise, une publication financée par le ministère des Colonies.

Tous deux ont été des architectes ardents de la construction de la vocation coloniale nationale. Tous deux s'inscrivaient dès avant la reprise de l'EIC dans une perspective de colonie belge, mais leurs visions de la colonie étaient radicalement différentes.

Alors que très jeune, Cattier avait rédigé un rapport légitimant l'acquisition d'immenses territoires par l'EIC, c'est un homme mûr qui, en 1905, condamne les dérives et la nature de l'EIC. Il rappelle les principes libéraux que celui-ci ne respecte plus malgré ses engagements. Il dénonce son bilan humanitaire et humain catastrophique.

Rolin condamne lui aussi les « abus », mais il les limitait à certaines régions et époques. Il redoutait davantage encore le régime libéral promu par Cattier, aussi bien dans le domaine foncier que dans le domaine de la main-d'œuvre.

Un violent débat opposera les deux professeurs de colonisations de l'ULB à la suite de cette publication. Le débat rebondira après la reprise et ne sera, au fond, jamais épuisé : les indigènes sont-ils en mesure de se voir reconnaître des droits individuels universels ?

supprimer ce qui est surligné

²⁷ Congo Reform Association, l'association qui mena le combat humanitaire international contre l'EIC sur le thème les crimes du Congo et ensuite contre les premières politiques coloniales au Congo belge jusqu'en 1913.

Cattier propose de reconnaître à leurs chefs la propriété indigène et donc le droit de louer ou de vendre. De même, opposé à l'impôt en travail (travail forcé dont la collecte de caoutchouc), il requiert la libération du travail forcé indigène et propose un impôt en numéraire. L'indigène serait donc en mesure de vendre sa force de travail sur un marché libre et d'ainsi payer ses impôts.

Rolin s'oppose avec virulence à ces thèses, arguant de l'incapacité des indigènes d'exercer ces droits. Surtout, et avec une violence rare à l'époque, Rolin dénonce « le système de Cattier qui aboutira à enrichir les capitalistes sans aucun profit pour les contribuables belges ni pour les indigènes perdus dans l'inconscience des peuples-enfants [...] dont le bonheur trouve dans l'État sa première condition »²⁸.

Au contraire selon Rolin, ces derniers se verraient mis à contribution pour compenser le manque de recette de l'État colonial.

Notons que les deux professeurs convoquent sans aucune réserve la science coloniale et mobilisent moult références à d'autres situations coloniales, ainsi que des données économiques assez précises relatives à la production et au commerce avec le Congo.

De ce débat fondateur, on retiendra deux éléments clés de la formation des sciences coloniales belges.

Dès la dernière décennie du XIX^e siècle, l'hégémonie du droit et des juristes dans l'académie coloniale s'est donc installée. Elle restera forte.

Bien plus tard, à la fin des années 1950, Crawford Young, un excellent observateur américain de l'impuissance des autorités coloniales et belges à prendre la mesure du processus de décolonisation, soulignera leur « platonisme ». Une notion qu'il définit ainsi : « la croyance que la pensée et le comportement de la masse sont malléables et peuvent être refondus à volonté par une élite bienveillante, sage et parfaitement entraînée. [...] Une conviction qu'il est possible grâce à une administration habile d'arrêter l'évolution sociale et politique »²⁹.

Ce platonisme était donc écrit de longue date dans la construction de la vocation coloniale nationale et dans celle de l'académie coloniale. Il témoignait de l'hégémonie durable des juristes.

Enfin, on notera qu'en matière coloniale, les argumentations juridiques mobilisent toujours des éléments plus ou moins fondés de l'ethnologie du temps.

La bataille ethnologique de quelques pionniers européens

La sociologie était certes la fille de la révolution industrielle, de la question sociale et de l'État-Nation, mais elle était aussi héritière de traditions très théoriques et méthodologiques autour des études de quelques pionniers européens : Tocqueville, Spencer, Marx, Comte, Durkheim, Worms, Weber, Simmel, Tönnies en outre. Aucun de ces auteurs n'a ignoré les sociétés préindustrielles, d'Europe ou d'ailleurs, qu'elles soient considérées comme

28 H. Rolin, *La Question coloniale. À propos d'un livre récent*, Liège, Imprimerie La Meuse, 1906 (<https://www.congoforum.be/wp-content/uploads/2020/01/1906-question-coloniale-Rolin-contre-Cattier.pdf>).

29 C. Young, *Introduction à la politique congolaise*, Bruxelles, Éditions universitaires, 1968, p. 58.

issues de grandes civilisations passées ou comme des sociétés primitives. On se s'étonnera donc pas que l'ethnologie devint la pièce maîtresse de la sociologie coloniale formulée dans les deux foyers universitaires originels principaux de la sociologie en Belgique, à l'ULB et à Louvain.

À l'Institut des sciences sociales qui deviendra l'Institut de sociologie Solvay, elle advint par la voie des libéraux, géographes et juristes qui avaient été très actifs dans la Société d'études coloniales et l'Institut colonial international dès 1894 et dans les sociétés géographiques plus précoces. Au sein de la Société d'études coloniales, les liens se sont noués avec les associations d'ingénieurs et les milieux d'affaires. Dans ce milieu, se sont constitués les acteurs et créateurs d'une vocation coloniale nationale, artisans donc de la reprise du Congo par la Belgique et de l'académie coloniale. Le monde catholique rejoint dans un second temps l'académie coloniale en construction.

remplacer voie par voix

Elle se prolonge dans le Groupe colonial de l'Institut de sociologie où Waxweiler tente de proposer une approche fonctionnelle de la colonisation qui débouche sur ce qu'il qualifie de « politique de stoppage ». Sans valider « une politique de conservation des coutumes indigènes », il s'agit d'éviter l'effondrement « des disciplines sociales traditionnelles », éventuellement en proposant des institutions sociales alternatives. En l'absence de telles formules, il est vain, selon le groupe, de combattre la sorcellerie ou la polygynie ainsi que le souhaitent les missionnaires.

Waxweiler a réussi à mobiliser de Calonne Beaufaict qui est membre de la Société d'ethnologie de Paris en vue de proposer une politique coloniale éclairée et fondée sur une connaissance de terrain. Il recrute aussi de jeunes universitaires belges comme De Leener et Paquot que l'Institut de sociologie envoie en mission au Katanga au moment même où la menace économique britannique bat son plein et où le développement industriel connaît déjà un problème de main-d'œuvre.

De Calonne, un ingénieur liégeois recruté par l'EIC, eut le privilège de deux séjours longs de terrain après lesquels il publia deux monographies de peuples de l'Uele. De Calonne peut s'enorgueillir d'une connaissance approfondie et sensible du terrain. Il exprime une reconnaissance des cultures étudiées, de leur histoire et de leurs valeurs. C'est l'aspect proprement ethnologique de son travail. Passant au niveau théorique, il revient sur des considérations biologiques, raciales et différentialistes à propos des comportements et affiche une sorte de pessimisme mixophone que l'on retrouvera plus de dix ans plus tard chez des jeunes juristes en poste au Congo tels P. Salkin et, dans une certaine mesure, G. Van Der Kerken³⁰. À certains égards, De Calonne Beaufaict apparaît légitimement comme l'un des tout premiers ethnologues belges. Bien que sa première monographie soit publiée dans la collection du Bureau international d'ethnographie, il met en cause les *surveys* et les enquêtes standardisées telles que celles de Halkin et Van Overbergh au profit du *fieldwork* intensif.

Dans un cycle de conférences données à l'Institut Solvay en 1912, il dénonce une politique coloniale ignorante des « structures mentales profondes des primitifs ». Il a des doutes sur la pertinence, la possibilité et les risques d'une « civilisation » à marche forcée. Ce qui est interprété par les catholiques comme une mise en abîme du projet

30 Attitude dite de « recueillement colonial » qui était en fait un immense doute sur le projet colonial. Ce doute renvoyait aux faiblesses du colonisateur et/ou au caractère irréductible des mœurs indigènes primitives.

d'évangélisation, autrement dit, de la « civilisation par les idées ». Waxweiler qui postface les Études Bakango publiées en 1912 précisément, estime, lui, y avoir trouvé de quoi développer sa théorie fonctionnelle dix ans avant la première publication par Malinowski des Argonautes. Selon Waxweiler, une institution ne correspond pas seulement à un consensus culturel. Elle remplit une fonction sociale et n'est pas indépendante des autres. La polygynie congolaise est selon lui forme d'épargne en capital à laquelle il faut trouver un équivalent fonctionnel avant de la condamner. Il en irait de même du fameux totémisme ! Cette fulgurante intuition du sociologue-entrepreneur proche du futur roi Albert n'est pas la seule. Contre Durkheim, nous dit Crombois, Waxweiler estime que les faits sociaux ne sont pas des réalités extérieures, antérieures à l'action et imposés aux individus par la conscience collective, mais qu'ils expriment le « jeu multiple des individus s'adaptant à leur milieu »³¹.

Dans l'univers du directeur de l'Institut, les intuitions théoriques voisinent avec des initiatives pratiques qui préfigurent les fonctions de consultant ou d'expert en études du développement. Dans une conjoncture chaude, comme la menace anglaise sur le riche Katanga minier, il monte des missions thématiques spécifiques de terrain qu'il confie à des proches. Elles concernent l'agriculture, l'accélération du peuplement belge, la main-d'œuvre indispensable au développement industriel³². Le Groupe d'études coloniales n'est qu'un des neuf groupes de l'Institut, mais il compte le plus grand nombre de membres. Outre de grands notables de l'EIC qui ont l'expérience du terrain et l'incontournable géographe A.-J. Wauters (Mouvement géographique), ainsi que les ténors de la Société d'études coloniale et de l'Institut colonial international (Vauthier, Cattier, Speyer), on compte P. Errera, P. Hymans, É. Vandervelde. Sont proches du groupe par leurs travaux : L. Wodon et G. Smets qui poursuivront l'orientation congolaise à l'Institut.

À la veille de la première guerre coloniale, le Groupe est en position clé pour envisager de jouer un rôle déterminant dans l'orientation de la politique coloniale belge. Celle-ci apparaît comme un vaste et sombre chantier rempli d'incertitudes, de menaces et de promesses d'affaires. Les notes de voyage du prince Albert qui découvre le Congo quelques mois après la reprise en 1909 et qui est proche de Waxweiler anticipent quelques thèmes coloniaux réformateurs de l'Institut. Le futur roi écrit : « que pouvons-nous sans eux [les Congolais] ? Les considérer comme un troupeau taillable et corvéable à merci, c'est un crime au point de vue humanitaire mais, bien plus encore, une faute du point de vue économique [...]. On peut former les Congolais à des travaux spécialisés "avec l'appât d'un bon salaire" »³³.

Alors que Léopold II (dont Van Overbergh est proche) est au cœur de la tourmente, le chanoine Camerlynck, Van Overbergh et un géographe de l'Université de Liège, le professeur Léon Halkin établissent un vaste questionnaire ethnographique destiné au

31 J.-Fr. Crombois, *op. cit.*, p. 91. Une formule que l'on trouvera un demi-siècle plus tard chez de nombreux partisans de la théorie du choix rationnel et de l'individualisme méthodologique.

32 De telles missions d'expertise confiées à des universitaires métropolitains seront rares dans années 1930 et 1940, mais elles se reproduiront dans les années 1950 sous les bannières de l'ULB (prof. Doucy) et de l'ULg (prof. Clemens). Voir B. Rubbers et M. Poncelet, *op. cit.*

33 Marie-France Cros, *La Libre Belgique*, 2 janvier 2009 (<https://www.lalibre.be/culture/livres-bd/albert-ier-au-congo-acerbe-51b8a451e4b0de6db9b4f661>).

Congo mais qui doit fournir la base d'une classification ethnographique mondiale. Les initiatives se succèdent très vite : présentation du questionnaire au Congrès de Mons qui voit la création d'un Bureau international d'ethnographie et un projet d'école coloniale mondiale. L'enquête intitulée « Enquête sociologique sur les peuples de civilisation inférieure » doit être élargie à « d'autres peuples incultes d'autrefois ou de race jaune » (de Bie, 1988 p. 114). Un jeune juriste louvaniste, Édouard De Jonghe est associé à ces initiatives. Il entre dès 1908 au premier cabinet du ministère des Colonies dont il deviendra directeur. Les enquêtes seront réalisées par des agents de l'EIC, des missionnaires et des fonctionnaires coloniaux après la reprise. Écrites par les initiateurs de l'enquête, les monographies ethniques qui en résultent constituent les publications d'ethnographie les plus abouties pour l'époque bien qu'elles ne soient pas les premières. Elles auront une influence considérable sur l'ethnographie à Louvain et surtout sur l'ethnographie coloniale officielle dans le cadre de l'académie coloniale. De Jonghe peut s'appuyer sur Maes (responsable des collections ethnographiques au Musée d'Afrique centrale) et Simar (docteur en philologie classique, bibliothécaire au ministère des Colonies) pour imposer une conception de l'ethnologie tout opposée à celle qui prend corps à l'ULB. Il ne s'agit pas de faire de l'ethnologie pour établir la politique coloniale : c'est selon lui la colonisation qui est au service de l'ethnologie ! Héritier des projets de la Société de sociologie, il reste fidèle à l'ambition de dresser le tableau général des peuples et des institutions. De Jonghe est un farouche opposant aux théories comme celle de Lévy-Bruhl sur la mentalité prélogique ou de Durkheim sur le totémisme. Il est partisan sans réserve d'un enseignement missionnaire au Congo, d'une évangélisation rapide d'une élite indigène, d'une lutte sans merci contre la polygynie. Il conteste la base de l'approche évolutionniste unilinéaire : hâter ou laisser faire une évolution qui serait inscrite dans le destin de l'humanité et la nature de l'Homme serait une tragique méprise ! Aux théoriciens de métropole (qu'il est pourtant dans une certaine mesure) qui s'enthousiasment pour des idées abstraites et polémiques, il oppose l'exigence d'ethnographie de terrain, reconstituant patiemment les groupes de parenté, l'histoire du peuplement et les échanges culturels. Il est vrai qu'il ne tardera pas à pouvoir compter sur quelques dizaines de missionnaires – savants passionnés d'ethnologie et de linguistique au premier rang desquels Van Wing, l'incontournable spécialiste des sociétés *kongo*. Les Semaines de missiologie à Louvain consacrent le dispositif colonial savant, catholique et belge.

En matière de théorie sociologique, Waxweiler est fortement critiqué par Van Overbergh pour son éclectisme, sa légèreté épistémologique et sa sociologie empirique d'intervention tous azimuts. C'est que Waxweiler n'a ni formation philosophique ou juridique à proprement parler. Son principal foyer d'intérêt est le travail et l'organisation industrielle. En matière de sociologie coloniale, la compétition est claire entre le Bureau international issu de la première société belge de sociologie et le Groupe colonial de l'Institut. Deux conceptions de la sociologie s'opposent ~~qui se~~ et se traduisent par deux conceptions radicalement différentes de l'ethnologie. Le décès inopiné de Waxweiler en 1916 à Londres plombe la position de l'Institut au moment même où les idées, recherches et les hommes liés aux initiatives de Van Overbergh prennent place dans les nouvelles institutions coloniales officielles.

: je rappellerais lesquelles.

Conclusions

Dans un cadre national qui avait un demi-siècle d'existence, le surgissement tardif et sans précédent d'une perspective coloniale et d'une seule, en Afrique centrale, est intervenu au moment même où le champ des disciplines des sciences humaines et sociales s'ébauchait à peine. Une académie coloniale s'est constituée sur un mode particulier dans l'académie nationale elle-même en construction. Cette académie coloniale s'est constituée à l'initiative des acteurs de la reprise (puis de l'État colonial) dans un dispositif institutionnel singulier davantage lié à l'État colonial qu'aux institutions d'éducation.

d'éducation.

Que l'on ait attendu tant d'une sociologie coloniale est interpellant. L'indétermination de la sociologie, l'abstraction qu'elle cultivait et l'ambition entretenue par quelques fondateurs d'en faire la science de synthèse – une science ultime du changement social et de l'histoire –, semblaient lui donner une sorte de pertinence particulière devant le défi colonial. Elle fut annoncée comme un exercice d'induction détaché des idéologies et intérêts. C'était certes un comble de naïveté ou de cynisme en matière coloniale ! Le défi de gouverner des populations tellement exotiques semblait tel qu'enfin, les leçons de la science pouvaient enfin s'imposer aux gouvernants. Il est difficile de trouver pareil exemple d'effet performatif des proclamations savantes toujours quelque peu grandiloquentes et officielles de cette époque.

La sociologie coloniale semblait un libre-service ouvert à diverses incursions des voisins³⁴. L'importance prise par l'ethnologie catholique après 1925, encyclopédique et très orientée vers les cycles culturels d'une part et les systèmes symboliques d'autre part, n'a correspondu en rien aux attendus d'une sociologie coloniale que Waxweiler voulait fonctionnelle.

Le dispositif de l'académie coloniale qui produisait l'africanisme colonial permet de rendre compte de nombreux angles morts de celui-ci. Parmi ceux-ci, le plus frappant est l'absence de recherche sur les relations dites « interraciales » dans les colonies britanniques. La question du métissage par exemple était renvoyée vers l'Institut colonial international.

En deux décennies, la Belgique reçut ses « galons coloniaux » dans des cénacles coloniaux européens, bientôt élargis à l'Occident au sens large.

Cette sociologie coloniale n'a pas réussi à s'extraire de l'*ethos* colonial et impérial³⁵. Elle fut très cloisonnée au regard de la sociologie « belgo-belge » ou plutôt des écrits et théories relatives aux sociétés industrielles, alors même que la sociologie se voulait universelle. On doit reconnaître que la sociologie belge de l'entre-deux-guerres fut beaucoup plus discrète que lors de son émergence quelques décennies plus tôt. Cependant, on peut penser que ce cloisonnement n'est pas étranger à la très grande faiblesse de la gauche intellectuelle belge sur le terrain colonial.

34 Max Weber faisait ce reproche d'éclectisme et d'amateurisme à la sociologie assez personnelle de Waxweiler. R. Vandestraeten et K. Louckx, *Sociology in Belgium, op. cit.*, p. 38.

35 Les premières mobilisations de connaissances ethnologiques comme critiques fortes des politiques coloniales (ou l'absence de politique coloniale) se sont manifestées à partir du terrain congolais après la seconde guerre coloniale dans le chef d'un missionnaire comme Van Wing et des magistrats Van Der Kerken et Salkin.

L'après-Seconde Guerre mondiale montra clairement la faillite du projet de gouvernance coloniale fondé sur la science qui n'avait d'ailleurs jamais été mis en œuvre réellement.

Depuis plus d'un quart de siècle, tous les aspects du colonialisme impérial européen ont été analysés à nouveaux frais pour y déceler les sources et les formes des inégalités globales actuelles de tous types, avec une focalisation sur le racisme. Les bases de l'analyse historique de la colonisation ont été profondément renouvelées et des terrains jusqu'ici ignorés ont été ouverts pour le meilleur³⁶. Ce grand révisionnisme, sorte de re-décolonisation culturelle dans les ex-métropoles et centres impériaux, quitte désormais le terrain académique pour entrer dans le débat public. Loin du bruit, un large travail historique reste à poursuivre sereinement, dans les archives, avec des chercheurs africains qui ont de ces archives des lectures propres, libres et pragmatiques.

³⁶ Voir par exemple les travaux de A. Lauro. En outre, A. Lauro, *Coloniaux, ménagères et prostituées au Congo belge 1885-1930*, Bruxelles, Labor, 2005. Voir aussi J.-L. Vellut, S. Cornelis, D. Delame, de Villers, Zana Etambala, J. Lagae et Ph. Maréchal, *La Mémoire du Congo. Le temps colonial*, Tervuren/Gand, Musée royal d'Afrique centrale/ Snoeck, 2005 ; I. Goddeeris, A. Lauro et G. Vanthemsche (éds), *Le Congo colonial. Une histoire en questions*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2020.